



Compte-rendu de la réunion du vendredi 6 mars 2020

Présents

Mesdames : Marie-Paule Bardy, Maryvonne Courcault, Sylvie Ouzin, Fabienne Wauquier
Messieurs : Didier Bruneau, Daniel Gaborieau, Jean-Marc Gaigeard, Bernard Harzelec, Patrick Hébert, Jean-Denis Keller, Hubert Lafuente, Jean-Yves Lebouc, Jacques Lordet, Alain Merlaud, Frédéric Pache, Eric Ravin, Guy Respondek, Jean-Louis Ulm

Municipalité : Gérard Nussmann, adjoint urbanisme, environnement, déplacement
Marie-José Esnault, conseillère adjointe solidarités, Aînés
Anne Houis conseillère déléguée à l'espace public et rural

Mission Jeunesse Aînés : Julie Blaiteau, animatrice Aînés
Shadia Meymo-Jellaba solidarité aux Aînés

Excusés

Madame : Jacqueline Porte
Messieurs : Luc Beziau, Christian Bordron

Tableau des présences :

2020	17/1	6/3									
Présents	16	18									
Excusés	5	3									
Absents											

La réunion est ouverte à 14h 15 par le président par intérim, Jacques Lordet.
Présentation et suivi de l'ordre du jour réalisés par Frédéric Pache.

1. Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu du 17 janvier mis en ligne sur le site de la municipalité début février est de fait considéré comme approuvé. Il s'agira ici (sous le titre « Compte-rendu de la réunion du ... - Remarques ») d'exprimer à nouveau d'éventuelles remarques complémentaires. Aucune n'est formulée pour ce compte-rendu.

2. Actualité de la Mission Jeunesse Aînés

Julie Blaiteau présente Shadia Meymo-Jellaba qui intègre la MJA pour une durée de six mois. En service civique elle apportera son soutien aux actions de solidarité vers les Aînés.

Julie Blaiteau poursuit avec le programme d'animation Aînés de mars 2020 et la continuation des activités numérique et nutrition. A noter le 26 mars, rendez-vous au Domino à 8h 30 pour un petit-déjeuner suivi d'un temps d'activité physique adaptée avec la présence d'un enseignant APA du centre CAP'ADAPT de Beaucouzé.

Le temps fort du mois de mars sera consacré au cinéma avec la fête du court métrage du 25 au 31 mars 2020. Trois projections gratuites ; 25 mars 14h à la MCL, 27 mars 20h 30 au Domino, 28 mars 19h au Domino. Programmation sur le site de la municipalité, réservation souhaitable.

3. Appel à projets, CCAS et Conseil départemental dans le cadre de la Conférence des financeurs : la prévention routière

La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie est une instance de coordination institutionnelle qui, dans chaque département, établit un diagnostic des besoins des personnes âgées de 60 ans et plus résidant à domicile sur le territoire départemental, recense les initiatives locales et définit un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention.

Projet à Beaucouzé

- 24 janvier - Réunion CCAS pour consultation avec les associations et le CDS
Appel à projets au sein du CDS
- 27 et 29 janvier - Montage du dossier
- 31 janvier- Réunion de présentation du projet du CDS au CCAS

L'intitulé du projet est :

Académie senior – sécurité routière

Renfort code de la route pour seniors

Les objectifs sont de connaître l'évolution du code de la route, de prendre conscience des réelles capacités à conduire au moyen de tests d'aptitudes physiques (réflexes, vision, audition) et de rappeler les réglementations annexes. Le projet s'articulera autour d'ateliers animés par le directeur départemental de la sécurité routière et l'auto-école de Beaucouzé.

Trois sessions seraient proposées, une au 3^e trimestre 2020, les deux autres en 2021 (1^{er} et 2^e trimestre).

Chaque session serait organisée autour de 2 ateliers prévention et 2 ateliers code de la route.

Un comité technique départemental se réunira en avril 2020 pour analyser les dossiers. Ceux retenus seront présentés et étudiés lors d'une réunion de la Conférence des financeurs qui se tiendra en mai 2020. Validation en juin.

Patrick Hébert rejoint le groupe formé en janvier pour en prendre la direction.

Le temps imparti en début d'année pour la constitution du dossier a été très court et nous devrons, à l'avenir, mieux anticiper les prochains appels à projets.

4. Point sur les chemins pédestres, 6 km et plus avec la Mission Jeunesse Aînés

- Phase II

Redémarrage des reconnaissances dans les jours qui viennent.

Budget signalétique en attente d'acceptation par la municipalité.

- Circuit « Adrien » 6 km

Création d'une signalétique spécifique. Date de programmation en cours avec la MJA.

Mise en place sur le terrain (juillet-août 2020) et inauguration.

5. Rapport d'étape sur le plan vélo

Jean- Marc Gaigeard présente les derniers travaux de la sous-commission.

Dernière réunion le 12 février 2020.

La démarche actuelle est de travailler par étape et secteur. Cibler des zones sensibles de l'existant.

En priorité :

Rond-point de l'avenue de la Grange aux Belles et de la rue du bourg de Paille.

Piste existante passant devant le SDIS, le stade Jacques Aubineau et le Super U.

Avenue de la Grange aux Belles.

Les incohérences du marquage des voies et leurs définitions (piste cyclable, voie verte, chaussée partagée), nécessitent plus de clarté pour créer une meilleure sécurité (cyclistes, piétons et automobilistes).

1ère zone sensible à l'étude

- Pour la zone école Maurice Ravel/stade : Isoler le parking Maurice Ravel et le secteur entrée nord du stade au rond-point Super U par la suppression du passage des vélos et autres engins de déplacement.
 - Revoir le parking pour intégrer une piste cyclable sécurisée et prévoir sa sortie sur le rond-point plus haut, le long de l'habitat actuel, avec plus de visibilité.
 - Anticiper la connexion avec la zone Macé dans le cadre du remaniement de ce secteur.
- Continuer cette voie verte entre Macé et Super U vers le champ des vignes et le bois de Fontaine. Prolonger cette piste vers le centre bourg, dans l'idée d'une transversale Domino/complexe de la Haie et le stade Jacques Aubineau.
- Conserver la voie existante de la Grange aux Belles coté opposé à l'école Maurice Ravel, mais la réaménager en voie verte.
 - Détourner la piste actuelle à partir du SDIS en contournant la sortie de la D106 et traverser le stade de ce coté pour ressortir sur l'avenue de la Grange aux Belles.



6. Réflexion sur les transports solidaires

Sylvie Ouzin souhaiterait que soient réexaminées les conditions d'utilisation du transport solidaire.

A Beaucouzé le transport solidaire est géré par le CCAS. En 2019 10 bénéficiaires ont demandé au total 133 transports d'une distance chacun, en moyenne, de 7 km.

Le règlement intérieur précise que les bénéficiaires doivent être âgés de 65 ans et plus et non imposables. C'est un service payant. Des dérogations peuvent s'appliquer au cas par cas pour les personnes ne remplissant pas certains critères hors celui de « non imposition ».

Cependant, un certain nombre de CCAS, dans leur règlement intérieur, autorise l'utilisation de ce service à l'ensemble de la population, sans critères d'âges ni de ressources à la seule condition d'être résident dans la commune et de ne pas dépasser un certain kilométrage aller et retour, par exemple 30 km.

Didier Bruneau va prendre contact avec le CCAS pour étudier et proposer des aménagements au règlement actuel.

7. Information sur le bilan d'activités présenté devant les élus le 5 mars 2020

Le dernier Conseil municipal du 5 mars a été l'occasion de présenter le bilan annuel 2019 du CDS. La présidente, Sylvie Ouzin, a souligné le travail et la forte implication du Conseil renouvelé de moitié en février 2019. Quelques chiffres viennent traduire cette activité :

Neuf réunions plénières, six avec la municipalité, quatre avec des organismes extérieurs, 35 en sous-commissions, sept articles dans le Couzé, quatre dans la presse locale etc.

Aux côtés des projets réalisés, « Agrès seniors », « 4 chemins pédestres », « Forum des associations », « Apéritif citoyen », sont toujours en cours « Un habitat pour les seniors », « Chemins pédestres », « Aménagement du centre ville », « Plan vélo ». De nouveaux projets arrivent à court terme, comme la remise à niveau pour les seniors du code de la route ainsi qu'un certain nombre présenté lors de la réunion plénière du 6 mars (voir ci-après & 8).

Sylvie Ouzin fait ressortir les excellentes relations nouées avec la municipalité qui participe régulièrement à nos réunions, nous informe et soutient nos actions.

8. Que fait-on en 2020 ? travail en atelier (3). Que chacun se prépare !

L'appel à projets lancé en janvier au sein du Conseil se concrétise aujourd'hui avec cinq propositions pour la période 2020/2021. Celle et ceux qui les portent en seront les rapporteurs et chaque membre du Conseil pourra les rejoindre suivant ses inclinations.

1 - **Sylvie Ouzin** : adoption de poules et aides à la réalisation de poulailler individuel (réduction des déchets domestiques – production et consommation intéressantes d'œufs).

2 - **Alain Merlaud** : Former un groupe de travail « Mobilités et déplacements » réfléchir aux transports du futur en intégrant les plans vélos et les nouveaux modes de déplacement, leurs spécificités (loisirs, travail, trajets scolaires) ainsi que les voies transversales autour de Beaucouzé, le tout en partenariat avec Angers Loire Métropole et les associations.

3 - **Éric Ravin** : Aménagement du centre Tertifume avec l'implantation d'un commerce associatif et le rapprochement avec les producteurs locaux.

4- **Jacques Lordet** : Pour favoriser le maintien à domicile, étudier la création d'une charte et d'un label d'engagement et de bonnes pratiques pour garantir aux seniors un service de qualité de la part de professionnels engagés. En liaison avec la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) de Maine-et-Loire et la municipalité.

5- **Patrick Hébert** : Faciliter le tri des déchets, le ramassage des encombrants, apprendre à reconnaître les produits, leur conservation à domicile, leur mise en décharge, mettre en place une collecte solidaire à domicile pour ceux qui ne peuvent se déplacer et un broyage itinérant dans la commune concernant les déchets verts. Également prévoir des actions de formation grâce à des rencontres avec des experts d'Angers Loire Métropole, des conférences et des

visites de centre de tri.

9. Questions diverses

Le mot de la fin appartient à Marie-José Esnault, Anne Houis et Gérard Nussmann qui ont accompagné le CDS depuis plusieurs années. Au moment de quitter leurs fonctions et de transmettre leur engagement au service des Beaucouzéens à une nouvelle municipalité, ils nous expriment leur satisfaction d'avoir collaboré avec le CDS et nous adresse leurs encouragements dans la poursuite de nos actions en faveurs des Beaucouzéens. Qu'ils soient sincèrement remerciés.

Prochaine réunion : Le vendredi 24 avril 2020 14 h 15, en mairie

Rédigé par Jean-Louis Ulm, approuvé par Sylvie Ouzin.